Affiché le





ID: 064-216404228-20210408-8_4_2021_7-DE

Direction Générale des Services

Conseil municipal du 8 avril 2021 DELIBERATION

Rapporteur : M. Jean-Maurice CABANNES

Secrétaire de séance : Madame Dominique QUÉHEILLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice :

33

Nombre de présent-e-s :

31

Nombre de votant-e-s :

33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET,

Mme Brigitte ROSSI, M. Jean-Maurice CABANNES, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints.

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Jean CONTOU-CARRERE,

Mme Dominique QUÉHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ,

M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO,

Mme Patricia PROHASKA, M. Jean-Paul PORTESSENY, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, Mme Nathalie PASTOR, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à M. André LABARTHE.

7 - <u>BUDGET PRINCIPAL - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE</u> PAIEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DES OURTIGOUS

AP 2020-01 - Opération budgétaire n° 766

Par délibération du 29 juillet 2020, le Conseil municipal a approuvé une autorisation de programme et des crédits de paiement pour l'aménagement de la rue des Ourtigous, comme suit :

Affiché le

ID: 064-216404228-20210408-8_4_2021_7-DE

 Budget principal

 AP 2020-01 / Aménagement rue des Ourtigous –

 Opération 766

 DEPENSES

 MONTANT AP
 CP 2020
 CP 2021

 360.000 €
 80.000 €
 280.000 €

En 2020, les travaux engagés au titre de cette autorisation de programme se sont élevés à 79.999,99 €. Les montants des travaux mandatés sur cet exercice s'élèvent à 3.390 €. Par ailleurs, des restes à réaliser d'un montant de 76.609,99 € ont été reportés pour un paiement en 2021, les factures correspondantes n'ayant pas été reçues avant la clôture de l'exercice.

Ainsi, les crédits de paiement de cette autorisation de programme peuvent être arrêtés de la façon suivante :

Budget principal AP 2020-01 / Aménagement rue des Ourtigous – Opération 766 DEPENSES		
360.000 €	3.390 €	CP: 280.000,01 € RAR: 76.609,99 €

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- APPROUVE le présent rapport,
- ARRETE les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 8 avril 2021. Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 13/04/2021

Le Maire,

Bernard UTHURRY